

ELECTIONS AU COMITE REGIONAL DE CYCLISME DES HAUTS DE FRANCE

L'élection des membres du Conseil d'Administration du Comité régional de cyclisme des Hauts de France se déroulera le **samedi 19 octobre 2024**.

Seuls les délégués(es) élus(es) lors des Assemblées générales de clubs sont autorisés à participer au vote de l'Assemblée Générale du 19 octobre 2024. Chaque club devra adresser au comité régional l'attestation de délégué(e) avant le **10 octobre 2024**

Cette élection se déroule au scrutin de liste proportionnel à un tour.

Aucune liste incomplète ne peut se présenter au suffrage de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration du comité Régional de cyclisme des Hauts de France est composé de **27 membres élus par l'Assemblée Générale**.

La liste doit comporter 27 noms avec dans la première moitié de la liste, soit dans les 14 premiers noms des candidats(es) :

- 1 représentant pour le VTT (Président d'un club ayant des licenciés(es) VTT, dirigeant ou pilote)
- 1 représentant pour le BMX (Président d'un club ayant des licenciés(es) BMX, dirigeant ou pilote)
- 2 représentantes des Dames
- 1 représentant pour le Loisir
- 1 représentant pour le Médical

Les sièges sont attribués selon l'ordre des noms sur la liste.

Pour se présenter sur une liste, il faut être licencié dans un club situé sur le territoire des Hauts de France affilié à la date du 31 août 2024 et remplir les conditions stipulées à l'article 9 des statuts du comité régional de cyclisme des Hauts de France.

Le calendrier des différentes opérations préalables a été défini par la commission des opérations de vote présidée par René PELCAT.

Vous trouverez ci-dessous les dates impératives pour ces opérations :

- Envoi des informations aux clubs avant le **16 septembre**
- Dépôt des listes par **courrier recommandé avec accusé de réception**

Les attestations des candidats(es) de la liste en courrier simple à :

Monsieur le Président des opérations de vote

Comité régional de cyclisme des Hauts de France - Stab vélodrome

59 Avenue Fleming

59100 ROUBAIX

avant le **2 octobre 2024 minuit (date de la poste faisant foi)**

- Validation des listes par la commission des opérations de vote le **5 octobre 2024**

ATTESTATION DE CANDIDATURE

Nom :

Prénom :

Club :

N° de licence :

atteste avoir donné mon accord à me présenter sur la liste de Monsieur - Madame (1)

..... concernant
l'élection du Conseil d'Administration du Comité Régional de cyclisme des Hauts de France du
samedi 19 octobre 2024.

Je certifie sur l'honneur, disposer de mes droits civiques et ne pas faire l'objet d'une sanction
d'inéligibilité pour manquement grave à l'éthique et l'esprit sportif.

(1) rayer la mention inutile

Fait à

Signature